

La Caf du 93 fait don de 9 ha au conservatoire du littoral

La Caisse d'allocation familiale de la Seine-Saint-Denis a fait don d'un terrain jouxtant la baie du Stagnolu au conservatoire du littoral, en contrepartie d'une valorisation du site pour le public

Les spéculateurs n'auront pas eu le Stagnolu! Malgré les pressions et les appétits des promoteurs, le site de la baie restera dans le domaine public. Propriétaire de 9 ha de foncier idéalement situés entre la route des plages et la baie du Stagnolu, la Caisse d'allocation familiale de la Seine-Saint-Denis a tenu bon et n'aura pas cédé aux propositions d'achat juteuses, préférant faire don de ce petit joyau environnemental au conservatoire du littoral qui s'engage en contrepartie à valoriser le site et à lui donner une vocation d'accueil du public et d'éducation à l'environnement.

371 ha protégés

La donation a eu lieu officiellement hier à la mairie de Purtivechju, en présence des représentants du conservatoire du littoral, de la Caf du 93, de la collectivité de Corse (gestionnaire du site), de



La donation de la Caf de la Seine-Saint-Denis concerne 9 ha situés entre la route des plages et la baie du Stagnolu. Le conservatoire s'est engagé à rendre accessible le site au grand public. / DOC CORSE-MATIN

l'État et de la municipalité. "Nous attendions ce moment depuis 2010, année où le projet d'en faire la propriété du conservatoire du littoral a été initié. La commune a servi de facilitateur pour réaliser cette donation. Il a fallu résister à pas mal d'appétits", rappelait Georges Mela, qui voit désormais son territoire communal atteindre un total de 371 ha

d'espaces protégés, propriété du conservatoire du littoral. "Nous affichons une volonté forte de développer notre commune mais également de protéger certains espaces emblématiques", poursuivait le maire. C'est le cas de la baie du Stagnolu. Et la Caf de Seine-Saint-Denis l'a bien compris.

Solidarité entre territoires

Ce terrain acquis en 1984 devait accueillir initialement un centre de vacances pour les familles. Entre-temps, la loi littorale est passée par là et le terrain est devenu un site classé. Il a servi un temps à l'exploitation du liège. Finalement, la Caf du 93 s'est rapprochée en 2010 de la municipalité de Purtivechju pour lui faire une offre d'acquisition. Face aux difficultés juridiques rencontrées, la Caf s'est finalement orientée vers

une donation au conservatoire du littoral, rendue publique hier, avec la présentation d'un projet d'aménagement qui a fait l'unanimité. "Nous avons quelques exigences : que ce site soit géré de manière raisonnée, en préservant l'environnement naturel, et qu'il soit ouvert au public et aux familles", précisait Tahar Belmounès, directeur général de la Caf de Seine-Saint-Denis, "cette donation au profit des familles correspond à nos valeurs de solidarité et de vivre ensemble". Philippe Scarfoglio, président du conseil d'administration de la Caf du 93 s'est félicité pour sa part de ce consensus entre les différentes parties, "c'est notre contribution à la préservation du patrimoine naturel de la Corse". Prochaine étape: l'acquisition par le conservatoire du littoral de 400 ha à Portu Novu et de 100 ha au Stabbiaciu...

NADIA AMAR

Ouverture du site au public

Le conservatoire du littoral a présenté hier aux parties présentes son projet d'aménagement du site du Stagnolu. "Une fenêtre sur la mer", résumait Odile Gauthier, directrice du conservatoire. Actuellement fermé au public, l'objectif sera de rendre le site à nouveau accessible par le biais d'une promenade littorale offrant des points de vue exceptionnels sur le Golfe de Porto-Vecchio et la baie du Stagnolu. L'alternance de prairies, de hauts boisements, d'un petit marais d'embouchure et de rivages rocheux offrira une grande variété d'ambiances" a souligné Michel Muracciole, délégué régional du conservatoire du littoral. Aménagements (murets, observatoires, passerelles...), valorisation paysagère, signalétique... le conservatoire du littoral espère achever les travaux d'ici deux ans. Il sera ensuite accessible au grand public, avec une vocation d'éducation à l'environnement. "Les propriétés du conservatoire sont à nous tous!", a rappelé Odile Gauthier. N. A.



La cérémonie officielle de donation entre les différentes parties a eu lieu hier en mairie de Purtivechju. / PHOTO N. A.